swissuniversities

Swiss ENIC

enic@swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch
www.enic.ch

Information pour les employeurs concernant la reconnaissance des qualifications universitaires étrangères

En Suisse, il n'existe pas de reconnaissance pour des diplômes universitaires étrangers qui ne mènent pas à une profession réglementée. Les personnes titulaires d'un diplôme universitaire étranger peuvent travailler directement dans une profession non réglementée sans avoir besoin d'une attestation de leur diplôme universitaire.

Il vous appartient, en tant qu'employeur, d'évaluer si une personne possède les qualifications requises pour exercer sa profession avec succès.

Nous ne délivrons pas d'attestation de niveau pour la classification salariale. La classification salariale relève de la responsabilité de l'employeur.

Si vous avez des questions concernant le statut, la reconnaissance ou la valeur d'un diplôme universitaire étranger, n'hésitez pas à nous contacter directement.

Pour plus d'informations, notamment sur les professions réglementées, veuillez svp consulter le site https://www.anerkennung.swiss/fr

ENIC-NARIC
gateway to recognition of qualifications